

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 Avril 2012 à 19h30

Président : M. DEMOURY

Etaient présents : Mrs CANDELIER, JEUNIAUX, CAPRON, PROCHWICZ, DUSSART, THURET, POURNY, POUVREAU, DUCROCQ, RICHARD, Mme COURTEAUX.

Etaient absents : Mme COCAGNE.

M RIVET, excusé, ayant donné une procuration de vote à M RICHARD

Mme BOUSSU, excusée

Secrétaire de séance : M POUVREAU

Date de Convocation : 03 Avril 2012

Date de la séance : 10 Avril 2012

Affichée le : 17 Avril 2012

Ordre du Jour :

I) Approbation du compte rendu du 06 Février 2012

Sans remarque, le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

19h35 : Arrivée de Mme COURTEAUX

II) Approbation du compte rendu du 27 Février 2012

M CAPRON :

- Souhaite recevoir les documents définitifs concernant le Plan local d'Urbanisme.
- M RICHARD avait informé « qu'il y avait des trous à réparer dans les rues du village ».

Sans autre remarque, le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

III) Délibérations :

✓ CPIE : Convention 2012

Présentation de M DEMOURY

La convention 2012 a pour objet de définir les modalités techniques et financières de la commune de Vers sur Selle concernant le chantier d'insertion les « Chemins de l'Espoir » gérée par le CPIE Vallée de Somme au profit de la commune.

La commune s'engage à financer 35 jours de travaux pour l'année 2012 pour une cotisation de 19 950€.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve la convention 2012 du CPIE pour un montant total de 19 950€.

✓ Ateliers municipaux : Modification du Plan de financement

Présentation de M DEMOURY

Une demande de subvention à hauteur de 35% au titre de la Dotation d'Equipements des territoires Ruraux a été envoyée à la préfecture pour la création d'un lieu de vie aux ateliers municipaux.

Les services de la Préfecture demandent une nouvelle délibération sur un plan de financement à hauteur de 30% et le retrait des dépenses relatives à la clôtures et les plantations, non subventionnées.

Le Maire présente aux membres de l'assemblée délibérante le projet de création d'un lieu de vie aux ateliers municipaux pour les agents techniques avec un nouveau plan de financement comme suit :

Pour un montant de travaux estimé à **45 363.00€HT**

Correspondants aux devis présentés par :

LOT	ENTREPRISE	MONTANT HT	MONTANT TTC
1) Gros Œuvre	ETS DELEPINE	28 077.54€	33 580.74€
2) Charpente Menuiserie	ETS P MORTIER	5 985.00€	7 158.06€
3) Sanitaires	ETS BOIDARD	2 540.19€	3 038.07€
4) Electricité	ETS BELLAMY	4 365.00€	5 220.54€
5) Clôture Plantations	SD PAYSAGE	2 238.14€	2 676.82€
Provision pour imprévus		2 157.12€	2 579.92€
TOTAL		45 363.00€	54 254.15€

Après en avoir délibéré,

Les membres du Conseil Municipal, adoptent à l'unanimité des membres présents, le projet qui lui est présenté, sollicitent l'aide de l'Etat au titre de la D.E.T.R., l'aide du Conseil Général et arrêtent le plan de financement suivant :

Subvention Etat DETR 30% :	12 905.00€
Subvention du Conseil général PACTe 20% :	9 072.60€
Part revenant au maître d'ouvrage : (dont TVA)	
-Fonds propres 8 891.15€)	32 276.55€ (dont TVA :
Total TTC	54 254.15€

✓ Projet d'acquisition d'une structure de jeux pour le groupe scolaire : demande de subvention auprès de la CAF

Présentation de M DEMOURY

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal le projet d'acquisition d'une structure de jeux pour le groupe scolaire d'une valeur d'environ de 13000€ et la possibilité d'obtenir une aide financière de 15% par la Caisse d'Allocation Familiales dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des présents, les membres du Conseil municipal approuvent l'acquisition d'une structure de jeux pour le groupe scolaire, l'aménagement de l'aire et sollicite l'aide financière de la CAF à hauteur de 15%.

✓ Compte de Gestion 2011

Monsieur le Président fait savoir que la comptabilité communale de l'exercice 2011 du 01 Janvier au 31 décembre 2011 est conforme au compte de gestion, établi par Madame le Receveur Municipal.

Par suite et sans observation, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents le compte de gestion 2011 de la commune, conforme au compte administratif 2011.

✓ Compte Administratif 2011

Mr CANDELIER présente de Compte Administratif 2011

Sous la présidence de Mr CANDELIER, Adjoint aux finances, le compte administratif 2011 est lu et approuvé dans les termes suivants :

- Section de fonctionnement

Dépenses : 403 033.54€

Recettes : 507 257.11€

Résultat de l'exercice 2011 en fonctionnement : **104 223.57€**

- Section d'investissement

Dépenses : 118 356.49€

Recettes : 53 449.53 €

Résultat de l'exercice 2011 en investissement : **- 64 906.96€**

Le résultat de clôture au 31 décembre de l'année 2011 s'établit comme suit :

Section de fonctionnement : **329 005.67€**

Section d'investissement : **- 54 343.60€**

Suivant la réglementation en vigueur Monsieur le Maire se retire et Monsieur CANDELIER demande le vote du compte administratif 2011.

A l'unanimité des membres présents, le compte administratif est approuvé.

✓Affectation du Résultat

Suite à l'approbation du compte de gestion et du compte administratif 2011 laissant apparaître un excédent de fonctionnement de **329 005.67€**.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents, d'affecter le résultat de fonctionnement 2011 pour la somme de **329 005.67€** comme suit :

- (002) Excédent antérieur reporté : 224 762.07€
- (1068) Excédent de fonctionnement : 54 343.60€

✓Vote des 3 taxes

Le Conseil Municipal décide de maintenir et de voter les taux suivants de fiscalité locale pour l'année 2012 comme suit :

Taxe d'habitation : **19.09%**

Taxe foncière sur les propriétés bâties : **21.65%**

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : **39.98%**

Permettant d'obtenir un produit fiscal brut attendu de 198 869€

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve les taxes ci-dessus inscrites.

✓Budget Primitif 2012

Monsieur CANDELIER présente le projet du budget primitif 2012 (dépenses et recettes) et le tableau des subventions allouées aux associations.

Par 12 voix pour et 1 abstention, les membres du conseil municipal approuvent la subvention du Comité d'Animation

Et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve le montant des subventions allouées aux autres associations comme suit :

65748	MELO GYM	200€
65748	TEAM RUNNING NATURE	200€
65748	AINES	700€
65748	ALCOOL ASSISTANCE	200€
65748	ANCIENS COMBATTANTS	200€
65748	CHASSEURS	200€
65748	CHASSEURS (Except)	500€
65748	COMITE ANIMATION Except)	200€
65748	COMITE ANIMATION	1100€
65748	COOPERATIVE SCOLAIRE	400€
65748	PARENTS ELEVES	500€
65748	PECHE	200€
65748	CHEMINS DE PICARDIE	50€
65748	AUTRES	350€
	TOTAL	5000€

Un courrier sera envoyé aux présidents des associations les informant du montant et des éléments à fournir en mairie tels que :

- Compte de résultat, budget prévisionnel, nombre et répartition des adhérents.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents le budget primitif 2012 comme suit :

Section de Fonctionnement :

Dépenses = Recettes = 755 449.00€

Section d' Investissement :

Dépenses = Recettes = 376 960.00€

Le Budget Primitif 2012 est consultable en mairie aux heures habituelles d'ouverture ainsi qu'à la permanence du samedi matin.

IV) Informations Vers sur Selle

• **Point sur les travaux de Vers Sur Selle**

→ **Présentation de M DUSSART**

- Travaux du SIVOM

Seront réalisés en juin ou juillet.

• **Informations diverses**

→ **Présentation de M DEMOURY**

- Courrier Picard

Après un tour de table général, les membres du conseil souhaitent suspendre l'abonnement au journal « le Courrier Picard ».

- Remise d'équipements

Une réunion est prévue le lundi 16 avril pour la remise des équipements sportifs à l'ESV en récompense de leur parcours en coupe de France.

- Lecture de la lettre de M RIVET, conseiller municipal.

Dans la ruelle des Blonds, passage de VTT et de moto cross. Les écoulements d'eau en provenance de la ruelle ont abîmé un mur dans la propriété de M DELCOURT.

Les trous devant le ralentisseur de la place du 8 Mai deviennent de plus en plus profonds.

Pouvez-vous faire nettoyer la place du 8 mai et les bancs du jardin pour la saison estivale qui arrive ?

A partir de quelle date, débiteront les tontes des terrains de foot par l'entreprise mandatée par Amiens Métropole.

Demande une réunion avec les organisateurs de la compétition canine prévue les 23 et 24 juin 2012.

- PEP80

Nous avons rencontré, Thierry MOITREL de la DRDJS et des actions ont été mises en place dans le cadre du Contrat Educatif local.

- Accueil de loisirs de février

Très bonne fréquentation pendant les vacances de février : 26 enfants inscrits dont 7 de Vers sur Selle, 3 de Bacouël sur Selle et 16 des communes extérieures dont 12 fréquentent l'école.

- Course cycliste

La course organisée par le club cycliste de salouël aura lieu le dimanche 13 mai.

- Cérémonie du 8 Mai

Rendez-vous à 11h au Monument aux Morts

- Elections présidentielles

Auront lieu les 22 avril et 06 mai 2012.

- Syndicat de la Rivière Selle

L'assemblée générale aura lieu le 13 avril à 18h30 à la salle polyvalente de Loeuilly.

- Réunion de travail

Une réunion de travail avec les membres du conseil aura lieu le vendredi 11 mai à 19h à la mairie.

• **Informations Amiens Métropole**

→ **Présentation de M DEMOURY**

- Piscine Métropolitaine

Concernant le projet de la 4^{ème} piscine métropolitaine, un comité de pilotage a été créé.

- Subvention

L'entente sportive de Vers sur Selle va recevoir une subvention de 825€ par la métropole sur la base de 50% de 2011.

VII) Questions diverses

Tour de table

✓M CANDELIER

-15 Mars à Longueau : Réunion CLTD Commission Locale du Traitement de la Délinquance

Informations du Procureur de la République : « Globalement les faits délictueux sont en baisse, en phase de repli après une hausse en 2011. Les cambriolages en zone rurale sont en augmentation fréquemment dans la journée en l'absence des propriétaires, ainsi que la violence faite aux femmes, pose de bracelets aux condamnés avec mise en place de zone de protection ».

Mise en garde sur certains points :

Bitume proposé à prix attractif, nettoyage des façades, toitures : travail illégal, il serait souhaitable des surprendre les auteurs en plein travail.

Ne pas signer de contrat sans avoir pris des précautions auprès de l'entourage.

Opération tranquillité vacances, valable toute l'année, on signale en gendarmerie son absence afin d'effectuer des passages réguliers au domicile.

Notre secteur proche :

Salouël : installation d'un radar pédagogique pouvant être déplacé.

L'adjudant MALARME va quitter son secteur, le chef RANSON prend la brigade.

-15 Mars à Vers sur Selle : Réunion sur la Préservation de la Qualité de l'Eau de la Basse vallée de la Selle.

Deux collectivités engagées : Amiens Métropole et la Communauté de Communes du Canton de Conty.

Présentation et résultat de l'étude, quelques chiffres significatifs :

29 communes sont concernées, représentant 160 000 habitants, 21 captages sur 13 communes.

Prélèvement de plus de 13 millions de m³ d'eau potable couvrant 75% des besoins d'Amiens.

Il y a donc nécessité de préserver et garantir la qualité de l'eau, encourager les industries et artisans à une meilleure gestion de leurs rejets et déchets et face aux futurs besoins pour les zones d'aménagements Zac Borélia, Paul Claudel, Intercampus

Aujourd'hui nous consommons 13 millions de m³, il est prévu 26m/m³ dans 20 ans, il est souhaitable de changer, ensemble nos comportements et de travailler dans le même sens.

-20 Mars à Boves : Présentation de la « PACTE2 » par Jean-Jacques STOTER Vice-président du Conseil Général de la Somme

Réunion dans le cadre du canton de Boves

Possibilité est donnée aux communes de prévoir un projet sur les 3 ans aidé à 20% contre 15%.

La voirie du canton est prise en charge par Amiens Métropole, le Sivom, le conseil Général et autres intercommunalité Moreuil, Ailly-sur-Noye, Corbie.

Les périmètres des cantons ne sont pas ceux des communautés.

La répartition de l'aide du Conseil général s'établissant sur une base de 80/20 Amiens métropole et autres communes.

- 29 Mars à Dreuil les Amiens : La Compagnie ARBRAHOM a annulé la réunion au dernier moment.

- Quelques mots sur le plan associatif

-Communication aux associations le 1^{er} mars de la nouvelle mise à disposition des agents et de la salle communale.

-Jeudi 8 mars, Assemblée Générale des Aînés. La commune invitée était représentée par M JL JEUNIAUX.

-Samedi 17 mars, portes ouvertes à l'école dans le but d'attirer de nouvelles inscriptions

-Dimanche 18 mars, Association Piésente, grande manifestation regroupant plusieurs clubs. La commune était invitée.

-Dimanche 18 mars après-midi : concert à l'église.

-Mercredi 21 mars, 1000° sortie des Souliers de Vers, info dans le Courrier picard.

-Dimanche 25 mars, Rando VTT et pédestre. 225 VTT et 50 marcheurs ont participé.

✓Mme COURTEAUX

-Chasse aux œufs

Cette année, la chasse aux œufs aura lieu le mercredi 11 avril.

-Spectacle ARBRAHOM

Un spectacle est prévu le 20 juin à la salle communale. Nous sommes dans l'attente d'une confirmation de la date.

-Cinéma

La prochaine séance sera le jeudi 12 avril

-Ecole de Musique

Organise un stage de musique la première semaine des vacances et une représentation le vendredi soir à la salle des Events à Salouël.

✓M CAPRON

-Nuisances

A arrêté et donné des consignes de conduite à des jeunes qui faisaient de la moto d'une façon trop bruyante et dangereuse.

✓M PROCHWICZ

-Internet

La démarche pour l'abonnement Free internet est en cours.

France Télécom intervient jeudi 12 avril pour la création de la ligne.

Il y a eu 1650 visites sur le site de Vers sur Selle depuis le 1^{er} janvier.

-Graffitis

A constaté des graffitis sur le sol de la Plaine de Jeux et derrière la mairie.

-Rue du moulin

Le poteau de protection abîmé sur le pont de la rue du moulin n'est pas encore remplacé.

✓M DEMOURY

→Réunions de Conseil

Les prochaines réunions de Conseil auront lieu les :

- **Mardi 15 Mai 2012 à 19h30**
- **Lundi 18 Juin 2012 à 19h30**
- **Lundi 09 Juillet 2012 à 19h30**

Sans autre question des membres du Conseil Municipal, Monsieur le Président lève la séance à 22h45.